



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-96891>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-96891**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-47386

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 25/04/2025

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ville de Paris

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21750001600019

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75013

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 75

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Accord-cadre à bons de commande de modération des expressions des usagers sur les réseaux sociaux de la Ville de Paris

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 72400000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Accord-cadre à bons de commande de modération des expressions des usagers sur les réseaux sociaux de la Ville de Paris

**Critères d'attribution** : Critère 1 pondéré à 45% : Méthodologie mise en oeuvre pour remplir la mission  
Critère 2 pondéré à 40% : Prix Critère 3 pondéré à 15% : Pertinence des moyens humains et de la coordination de l'équipe dédiée

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots** :

Titulaire du marché : ATCHIK SASU - 9 rue Ritay 31000 Toulouse - SIRET 423 941 723 00078 Date de notification : 25/08/2025 Durée du marché : 12 mois reconductible 3 fois Sans montant minimum et avec un montant maximum de 50000 euros HT. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F - 75181 Paris cedex 04 Informations relatives aux délais de recours : A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel

dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014 (n°358994).

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/09/2025**